

Question écrite sur les coûts et l'efficacité des caméras de vidéo-surveillance à Fontenay-aux-Roses

Conseil Municipal du 08/04/2021

Monsieur le Maire,

En 2014, vous aviez annoncé l'installation d'un réseau de caméras de vidéo-surveillance de la voie publique à Fontenay-aux-Roses. Vous avez aussi annoncé une augmentation du nombre de caméras début 2021.

Afin de permettre à la commune d'avoir une vue complète sur les coûts et l'efficacité de ce dispositif, pourriez porter à la connaissance du Conseil Municipal les éléments suivants ?

- Les coûts d'installation du dispositif de vidéo-surveillance engagés depuis 2014 et ceux à venir, incluant les caméras et le centre de visionnage des images
- Les coûts d'exploitation annuels du dispositif de vidéo-surveillance, notamment la maintenance technique et informatique ainsi que le coût du personnel dédié au centre de visionnage des images
- L'évolution de la délinquance de voie publique depuis 2014 dans les zones couvertes par les caméras et celle dans les zones non-couvertes, en vue d'en déduire l'efficacité

- Le nombre et le taux de délits de voie publique élucidés grâce aux caméras de vidéo-surveillance

Je vous en remercie.

Maxime MESSIER
Conseiller Municipal